

LA LETTRE DE



L'Eco-consommation

Et si mieux consommer faisait toute la différence...

Dossier LPG

Du neuf sur le site du Réseau !

Un site tout beau, tout (remis à) neuf, que nous vous invitons à consulter ... sans modération !

Vous y trouverez notamment la plupart de nos fiches-conseil, un résumé des syllabus, le cahier "déchet" dans son intégralité...

Mais aussi une présentation du Réseau, des liens vers des sites intéressants, un forum de discussion ou encore un formulaire pour poser vos questions à la permanence !

Retournez-y souvent : il ne cesse d'être alimenté !

<http://www.ecoconso.org/>

D'une surconsommation ... vers une consommation sélective

Dans notre société d'abondance, il est admis que la satisfaction du consommateur augmente avec la quantité de biens. Pourtant, les biens valent du temps: ils doivent être choisis, achetés, installés, utilisés, entretenus, rangés, époussetés, réparés, et jetés. L'étendue des possibilités a explosé, mais une journée ne comporte toujours que 24 heures. De telle sorte que l'agitation et le stress sont devenus des caractéristiques de la vie de tous les jours.

Le revers de notre prospérité est le manque de temps pour profiter de cette surabondance de biens. Le bien-être a deux dimensions: l'une matérielle, l'autre immatérielle. La satisfaction immatérielle nécessite cependant un certain investissement personnel ainsi que du temps pour pouvoir en bénéficier. Vous êtes-vous déjà interrogés, par exemple, devant vos piles de compact-discs combien d'entre eux vous connaissez vraiment ?!

Ainsi s'exprimait le professeur Wolfgang Sachs, du Wuppertal Institut, en ouverture du symposium organisé le 29 septembre dernier par le Conseil fédéral du Développement durable. En revisitant tous les grands clichés de notre économie de marché - dont la surconsommation - il nous présentait sa vision d'une économie soutenable. Et il concluait en citant Henry D. Thoreau dont la sagesse attend peut-être d'être redécouverte dans notre société matérialiste:

"Un homme est riche en proportion du nombre de choses qu'il se permet de délaissier". A méditer...

Sandrine Hallet
(traduit librement
de l'anglais)



Sommaire

- ☐ Coin des associations p.2
L'A.C.R.F.
- ☐ Question du mois p.2
Composter en appartement
- ☐ Dossier du mois p.3
Ça gaze pour le LPG !
- ☐ Comportements de consommation...
Place vert dans ses pensées que
dans ses actes p.7
- ☐ Quoi de neuf? p.8
- ☐ Agenda et publications p.8

La permanence téléphonique

répond à vos questions
tous les matins au

071/300 301

La Lettre de l'Eco-consommation

Comité de rédaction

Franck De Brays, Sandrine Hallet, Françoise
Jedou, Mariëlle Magin, Muriel Plasas,
Catherine Rousseau, Bénédicte Sorel,
Aldo Querts, Jonas Moerman

Secrétaire de rédaction: Brigitte Merveuse

Mise en page: Malaretto

Illustrations: Gérard Théven

Adresse de contact

La Lettre de l'Eco-consommation
5/6 Inter-Environnement Wallonie
2, rue de la Révolution - 1000 Bruxelles
Tél: 02/219 81 48 - Fax: 02/219 81 82
e-mail: lettre@ecoline.org

Le contenu des articles implique
la seule responsabilité des auteurs.

**Le Réseau Eco-consommation
est un réseau d'associations
et de personnes soucieuses de
promouvoir des modes de
consommation conformes au
développement durable**

Toute copie est autorisée et appréciée
reproquant mention des sources

LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'action chrétienne rurale des femmes

L'ACRF est un mouvement féminin d'éducation permanente dont la finalité est de développer un travail d'éducation permanente avec des femmes du milieu rural. 250 groupes locaux sont répartis sur le territoire rural wallon. Ils mettent sur pied des actions en prise avec des réalités locales particulières et axées notamment vers des projets d'animation-village de proximité, environnement et société.

Plus précisément, l'ACRF :

- mène actuellement un travail de 3 ans sur le thème de la santé en lien avec l'environnement et avec les conditions socio-économiques ;

- traite de problématiques telles que la culture rurale, la notion de genre, la dimension internationale, l'environnement par le biais de différentes commissions ;

- publie un mensuel " Plein soleil " ;

- est membre de plusieurs coordinations : Marche 2000, CWAAD, Réseau Eco-consommation, RCR, plate forme souveraineté alimentaire, Pimac... ●

ACRF 2001
Rue Jeanne, 16
1200 BRUXELLES
Tél : 02/455 51 92
Fax : 02/455 62 56
e-mail : acrf@skynet.be



Comment composter en appartement ?

C'est facile grâce au vermicompostage (ou lombricompostage) : des petites vers rouges (*Eisenia foetida*) se nourrissent de vos déchets organiques

(Vos épluchures de légumes, marc de café, restes de repas (y compris la viande) ... n'encombrent plus votre poubelle, ils sont digérés par les vers et transformés en un amendement de qualité pour vos plantes d'intérieur: le vermicompost.

Si vous êtes bricoleur, vous n'aurez aucun mal à fabriquer votre propre vermicompostière, sinon plusieurs modèles existent dans le commerce. Quant aux vers, vous pouvez les attirer en versant du marc de café sur le sol du jardin, ou en demander à un voisin qui possède déjà un compost. Vous pouvez aussi les acheter à une entreprise spécialisée.

En pratique, le vermicompost doit toujours être humide. La température idéale se situe entre 15°C et 20°C ; l'activité des vers est fortement ralentie en dessous de 5°C et au-dessus de 30°C. En ce qui concerne l'aération, indispensable au bon fonctionnement du compost, les vers l'assurent eux-mêmes en creusant leurs galeries.

Les vers n'aiment pas la lumière,
ils ne respirent donc pas de

s'échapper de leur logis, pour autant qu'ils disposent de suffisamment de nourriture.

Le vermicompostage est une méthode idéale en appartement : elle ne nécessite que peu de place et ne produit pas d'odeurs particulières.

Contactez notre permanence (071/300.301, de 9h30 à 12h30) afin d'obtenir des adresses utiles ainsi qu'une ou une information plus détaillée sur la manière de mener votre vermicompost. Profitez-en aussi pour nous faire part de vos expériences avec votre compost d'appartement ! ●

Jonas Moerman



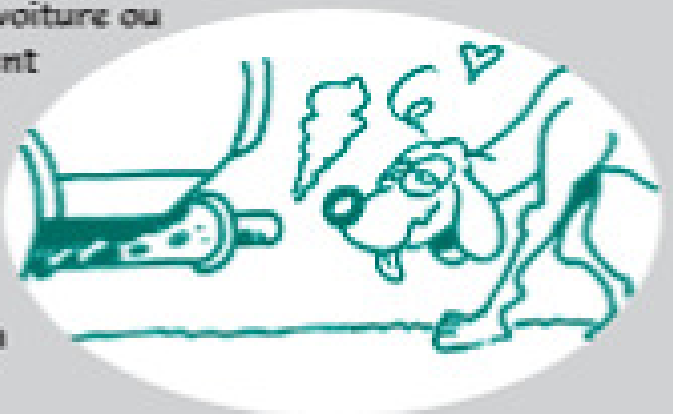
Ça gaze pour le LPG !

Le LPG, on en parle depuis longtemps... Régulièrement, il est remis à l'ordre du jour et les arguments avancés, tant par les défenseurs que par les détracteurs de ce carburant, n'ont pas beaucoup changé depuis des années.

Si vous avez un jour songé à acheter une voiture ou à en changer, vous vous êtes probablement déjà posé la question suivante : essence ou diesel ? C'est ignorer qu'il existe un troisième prétendant, le LPG. Ce LPG, considéré comme le carburant le plus propre parmi ceux facilement disponibles sur le marché, traîne parfois une réputation qui n'est pas très engageante.

Pourtant, le LPG a évolué et est devenu une technologie moderne qui n'a plus grand-chose à voir avec ce qui se faisait auparavant. Peu polluant et très bon marché, le LPG a déjà convaincu quelques milliers d'automobilistes en Belgique. Mais si on faisait le tour du propriétaire ?

En voiture !



LPG est en fait l'acronyme de "Liquid Petroleum Gas", ce gaz de pétrole liquéfié (d'ailleurs, nos voisins français parlent de GPL). Le LPG provient soit de la distillation du pétrole, comme l'essence ou le diesel, soit de gisements naturels (jointe au pétrole ou au gaz naturel, le méthane). Plus précisément, le LPG est un mélange de butane et de propane (comme le gaz utilisé dans les Camping-Gaz).



Un (petit) peu de technique

La nature gazeuse du LPG oblige l'installateur à recourir à des réservoirs spéciaux, pressurisés. C'est pratiquement la seule concession à faire si l'on veut "carburer" au LPG. Pour le reste, le moteur à essence (et à essence uniquement, le principe de fonctionnement du moteur diesel étant trop différent) s'adapte sans problème à ce nouveau carburant. En pratique vous obtenez donc une voiture qui comprend deux réservoirs : celui qui sert à stocker l'essence et un nouveau, dans le coffre, pour le LPG.

Un réservoir dans le coffre ?

Installer un réservoir supplémentaire ne peut se faire qu'en prenant un peu de l'espace disponible dans la voiture. On pourrait imaginer une voiture dont le réservoir à essence serait réduit, ce qui permettrait au réservoir LPG de prendre la place ainsi libérée. Mais cela pose deux problèmes. D'une part, les stations qui proposent du LPG en Belgique ne sont pas aussi répandues que les pompes "classiques" (il en existe néanmoins plusieurs centaines). D'autre part, le moteur démarre toujours "à l'essence", même si ça ne dure que quelques secondes. Il vous faut donc conserver le réservoir à essence. En plus, vous augmentez sensiblement votre autonomie en utilisant deux réservoirs au lieu d'un. Si le LPG était considéré comme un carburant normal, au même titre que l'essence ou le diesel, nul doute que l'on pourrait s'affranchir de ces quelques désagréments !



Et ce n'est pas un peu dangereux ?

Voilà peut-être l'étiquette la plus tenace collée au LPG ... Nous sommes bien sûr ici en présence d'un gaz comprimé, hautement inflammable (mais l'essence brûle très bien aussi !). C'est bien pour cette raison que les normes imposées aux installateurs sont très strictes en la matière. Le risque est en fait le suivant : lors d'une forte élévation de la température, le gaz se dilate et risque de faire exploser le réservoir et celui-ci ne résiste pas à la pression à laquelle il est soumis. Si en plus il y a le feu, cela risque de "faire des étincelles".



En vue d'éviter de tels accidents, les réservoirs LPG sont équipés d'une soupape de sécurité qui rejette l'excédent de gaz, pour maintenir le réservoir dans des limites acceptables de pression. De plus, le réservoir ne doit être rempli qu'à 80% de sa capacité maximale.

Plus sûr que l'essence !

Ces deux précautions prises, un réservoir LPG est plus sûr qu'un réservoir à essence... notamment en cas d'accident. Des tests récents de sécurité ont ainsi été réalisés par l'hebdomadaire automobile français Auto Plus (avril 88) en collaboration avec... l'armée française. Ces tests se sont révélés tout à fait concluants, pour les réservoirs munis de la soupape de sécurité. Une polémique avait en effet éclaté en France au début de l'année passée car la majorité des réservoirs LPG - pardon, GPL - n'étaient pas munis de cette fameuse soupape (interdite jusqu'en 1987, "tolérée" depuis) mais bien d'un autre dispositif, inefficace. En Belgique, ladite soupape est obligatoire depuis les années 70. Pas de crainte à avoir de ce côté-là, donc !

De plus, le Ministre des transports, Isabelle Durant, a préparé deux arrêtés visant à préciser certains points de l'installation LPG dans les voitures. Cela concerne notamment le remplissage automatique à 80%, pour laisser un espace de dilatation au gaz, ce que, sans cela, l'automobiliste doit faire manuellement. Ce point est surtout valable pour les anciennes installations et celles "bricolées" par des personnes peu scrupuleuses (et qui se basent encore sur l'ancien arrêté, même contraignant). Les installateurs sérieux proposent d'office le système automatique ... En outre, un arrêté prévoit l'adoption obligatoire d'une vanne électromagnétique empêchant toute alimentation du moteur, si celui-ci ne fonctionne pas. Avec toutes ces mesures supplémentaires, on

En direct du terrain

Pour avoir pu rouler quelques dizaines de minutes dans une voiture équipée au LPG, je peux vous assurer que celle-ci "carburant" comme n'importe quelle voiture à essence... les avantages du LPG en plus ! Pas d'à-coups, pas de bruits intempestifs de combustion, pas d'odeurs... Je signe où ?

peut aussi espérer qu'à l'avenir les voitures "gélées" seront autorisées dans les parkings souterrains, ce qui est encore interdit à l'heure actuelle.

Ne laissez pas sur la qualité de l'installation, c'est votre meilleure garantie pour une installation LPG sans souci !

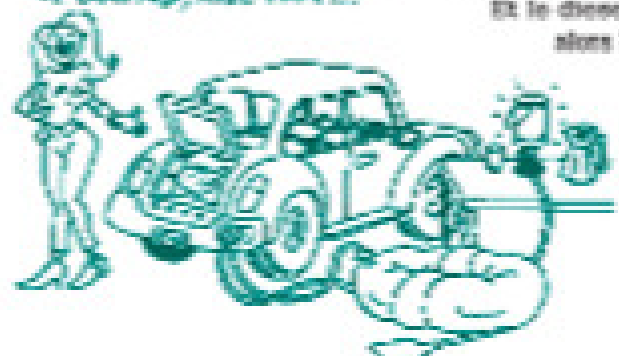
Et l'environnement dans tout ça ?

Si nous avons commencé par dépeindre les inconvénients majeurs de LPG, venons-en maintenant aux nombreux avantages.

Un de ceux-ci est la faible pollution engendrée par une voiture roulant au LPG. Sans entrer dans trop de détails, le LPG produit moins de NOx (oxydes d'azote), de CO (monoxyde de carbone, le gaz "toxic silencieux" des chauffages mal réglés) et de HC (hydrocarbures imbrûlés) que les deux autres protagonistes classiques, à savoir l'essence et le diesel. Même la production de CO₂ est réduite, ce qui est dû à la structure chimique du LPG (qui lui permet de produire plus d'énergie par gramme de CO₂ rejeté). Vous pouvez à ce sujet vous référer à la Lettre de l'Éco-consommation n°12.

Ces polluants sont néfastes à bien des égards, que ce soit au niveau de notre santé (problèmes respiratoires, risques cancérigènes) ou de notre environnement (pluies acides, effet de serre, etc.). Les données rencontrées dans la littérature sont assez variables mais toutes convergent vers un caractère moins polluant du LPG, même face aux moteurs essence ou diesel modernes. Bien sûr, un moteur à essence catalysé est censé réduire fortement ces polluants. Mais à froid, le catalyseur est inopérant. En Europe, la moitié des déplacements motorisés ne dépassent pas les 3 km, soit un laps de temps trop court pour que le catalyseur atteigne sa température idéale de fonctionnement. Or, un moteur LPG non catalysé pollue moins qu'un mo-

Et voilà le moteur LPG qui n'est pas les amis de l'essence et du diesel, etc. etc...



teur à essence dont le catalyseur ne fonctionne pas. Et le diesel alors ?

Il est catalysé, mais depuis moins longtemps que ses confrères et de plus, incomplètement (tous les polluants ne sont pas traités, notamment les NOx)...

Mais ce n'est pas tout !

Outre ces avantages environnementaux-là, le LPG en a d'autres. Et ils sont nombreux !

D'une part, le LPG est un produit gazeux simple : il ne contient ni plomb, ni benzène et pratiquement pas de soufre. Le benzène, par exemple, est un des hydrocarbures rejetés par



les moteurs à essence et diesel, et est décrié à cause de ses effets cancérigènes prouvés. Sa présence dans l'essence

est surtout due à la disparition du plomb, remplacé par le benzène pour maintenir un indice d'octane suffisant. Le LPG, lui, n'a pas besoin de tels artifices, son indice d'octane étant suffisamment élevé au départ. Quant aux particules, ces poussières fines émises par les moteurs diesel (et suspectées d'être cancérigènes), le LPG n'en produit pas non plus. Quand on vous dit que c'est un carburant propre...

Par ailleurs, "rouler au gaz" permet de diminuer d'autant la consommation globale d'essence ou de diesel, ce qui n'est pas négligeable. Enfin, cela permet de valoriser le LPG, au lieu de le brûler en torchères sur les lieux d'extraction du pétrole... juste pour s'en débarrasser ! Vous avez dit développement durable

Et ça coûte cher ?

Pour une installation de bon niveau (nécessaire avec

les moteurs basés d'électronique que nous connaissons actuellement), il faut compter entre 70 et 95.000 BEF TVAIC, suivant les modèles et le type d'installation. On vous

laisse en général le choix entre la bonbonne dans le coffre ou le réservoir de forme torique, à la place de la roue de secours. Dans ce cas-là, le volume du coffre est préservé mais bien sûr la roue de secours doit trouver place ailleurs ou être remplacée par un kit anti-crash (comme dans certaines voitures sportives au coffre trop petit).



Certes, c'est un investissement. Mais à ce prix-là, vous pouvez être sûr d'avoir une installation de qualité. N'oubliez pas non plus qu'un modèle diesel coûte plus cher que son homologue à essence. Pour comparer les différents modèles, il est donc plus intéressant de regarder le coût au kilomètre. Selon les calculs effectués par le *Moniteur Automobile* ou *Test Achats* en 1999, beaucoup de modèles LPG sont plus rentables que les modèles correspondants à essence ou au diesel (cf. encadré ci-dessous). Et ce tout compris... (installation, taxes "LPG", consommation, etc.)

Et les taxes, la consommation ?

En effet, rouler au LPG vous obligera à payer un contrôle technique plus cher et des taxes annuelles supplémentaires - de 3600 à 8400 BEF suivant la présence fiscale de votre voiture. Mais ces taxes sont actuellement remises en cause.

D'autre part, par rapport au modèle "essence" correspondant, le modèle LPG consomme souvent un peu plus, même si les adaptations récentes sont de plus en plus performantes sur ce point-là. La surconsommation est due au fait que le LPG est un gaz et qu'il s'adapte à un moteur fonctionnant

Rentable, le LPG ?

A partir de combien de kilomètres/an le LPG est-il plus rentable que le diesel ou l'essence ?

Il n'y a donc pas que pour les "gros rouleurs" que le LPG est le plus avantageux. De nombreux modèles sont

Marque et modèle (essence/diesel)	Le LPG plutôt que l'essence ?	Le LPG plutôt que le diesel ?	Le diesel plutôt que l'essence ?
Citroën Xsara 1.6 / 1.9 TD	14.400 km	7.600 km	18.600 km
Daciao Lanos 1.6	11.900 km	Pas de diesel	Pas de diesel
Ford Galaxy 2.3i / 1.9 TDI	9.300 km	jamais	0 km
Mazda 323 1.3i / 2.0 D	11.400 km	0 km	24.000 km
Opel Astra 1.4 / 2.0 DI	11.500 km	jamais	10.900 km
Peugeot 406 1.8 / 2.0 HDI	12.700 km	0 km	22.300 km
Renault Mégane 1.6 / 1.9 TD	18.000 km	17.200 km	18.500 km

intéressants, même en dessous des 15.000 km/an !

Source : Test-Achats magazine n°424

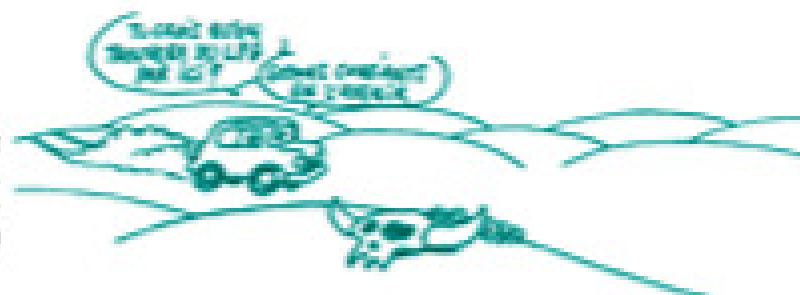
normalement à l'essence.

Un prix au litre imbattable

Néanmoins, même dans vos rêves les plus fous, vous n'avez jamais imaginé pouvoir payer votre litre d'essence à 15 BEF. Pourtant, c'est ce qui se passe actuellement (pour des raisons fiscales) avec le LPG, quand l'essence dépasse les 40 BEF et le diesel les 30 BEF.

Toutes les voitures peuvent rouler au LPG?

Non, nous l'avons dit, seuls les modèles fonctionnant à l'essence sont adaptables au LPG. Admettons que, convaincus par les arguments développés ci-dessus, vous décidiez d'adopter le LPG. Si vous avez déjà une voiture, vous devrez probablement passer par un installateur indépendant. Si vous comptez en acquérir une nouvelle, de plus en plus de constructeurs proposent une ou plusieurs versions LPG de



Alors, j'ose ?

Le LPG a vécu dans l'ombre du diesel et de l'essence pendant de nombreuses années. En outre, quelques installations bricolées ont terni son image de marque. Mais le LPG est un concurrent très sérieux pour les carburants classiques. Tout en étant une énergie saine, il reste le moins polluant et le moins cher des carburants en attendant des avancées technologiques plus importantes (comme la pile à combustible). Ce système est éprouvé, efficace et bien réparable chez nous : franchement, il y a de quoi craquer... Restera à convaincre votre garagiste ou votre entourage. Mais maintenant, vous êtes prêts ?

Bernard De Bruyn

Les constructeurs qui y croient

Beaucoup de constructeurs " généralistes " proposent des modèles LPG d'usine ou transformables par le concessionnaire ou par un installateur indépendant. Le gros avantage, c'est que vous gardez toutes les garanties de la voiture...

C'est ainsi que des marques comme Citroën, Daewoo, Ford, Hyundai, Kia, Nissan, Peugeot, Suzuki, Toyota, Volvo, Renault, Opel, Saab, Subaru, etc. proposent à des degrés divers un ou plusieurs modèles LPG. Cette liste n'est pas exhaustive et la situation évolue sans cesse, vers une plus grande disponibilité des modèles qui carburent au LPG (voyez notre carnet d'adresses).

leurs modèles-phares (de série ou transformés par un installateur qui travaille avec le constructeur). Mais il ne faut pas se leurrer, rouler au LPG vous demandera quelques efforts supplémentaires. Le moindre n'étant pas de convaincre votre garagiste habituel ! Il lui sera souvent plus facile de vous vendre le dernier diesel de sa gamme que d'entamer des démarches pour vous permettre de rouler " LPG "

. Les situations sont très variables d'un concessionnaire à l'autre et d'une marque à l'autre. De grandes marques sont sensibles au LPG, profitez-en (cf. encadré ci-dessus). Mais ne manquez pas de vous renseigner et surtout, d'insister !



Des petits plus !

Le LPG étant un carburant " propre ", votre moteur s'encrasse moins et voit sa durée de vie augmenter. De plus, les moteurs fonctionnant au LPG sont en général plus efficaces et ont plus de couple que quand ils fonctionnent à l'essence.

Et à l'étranger ?

Si vous voyagez régulièrement, vous serez sûrement curieux de trouver votre carburant préféré - maintenant le LPG ! - un peu partout en Europe. Le nombre de stations qui proposent du LPG sont, comme en Belgique, plus rares que les " classiques ". De nos jours, en Europe, la situation du LPG est très variable. Des pays comme l'Italie ou la Hollande sont très bien desservis. La France s'y met, après la récente détaxation partielle de ce carburant.

Carnet d'adresses

Le Réseau Eco-consommation tient à votre disposition :

- La liste de près de 300 pompes LPG en Belgique.
 - La liste des importateurs de voitures, pour connaître les marques et modèles qui " gèrent "...
- La permanence téléphonique du Réseau est accessible tous les matins au 070/300.301.

Pour connaître tous les installateurs et toutes les pompes LPG, vous pouvez aussi contacter Scoot par leur site Web : www.scoot.be ou au 0800/77007.

Pour toutes les questions sur le LPG :

- Carpe Info : tous les jours et jours au 02/558.04.50
- fax : 02/428.68.28

Pour en savoir plus...

- La Lettre de l'Eco-consommation n°12 (juin-juillet 1998) : " les carburants automobiles (I) les polluants "
- OLA Post, B. Leduc et al. : " GNC et GPL : carburants alternatifs pour voitures ? "
- Auto Plus n°93 (13/04/98) : " 11 réservoirs à l'épreuve "
- Touring Service n°77 (mars 2000) : " LPG : une alternative viable ? "
- Europe Technology International (avril 98) : " Gas works "
- Revue Environnement n°46 : " L'auto, viable à quel prix ? "
- Moteur Automobile n°1153 (18/02/98) : " Test sérieux sur le gaz LPG "
- Moteur Automobile n° 1179 (14/02/99) : " Le prix du kilomètre "
- Test Adverts magazine n°424 (septembre 98) : " Carburants, côté coût et côté cœur "
- JC Calbet (1997) : " Carburants et moteurs ", ed. Technip

"Plus vert dans ses pensées que dans ses actes" :

le consommateur wallon est bien intentionné ...mais il a encore besoin d'un petit coup de pouce !

Agir concrètement pour respecter l'environnement, c'est un peu comme maigrir ou arrêter de fumer: il y a un pas difficile à franchir entre le projet que l'on perçoit bien comme étant incontournable, et le passage à l'acte. En octobre 1999, le Réseau Eco-consommation a mené l'enquête auprès des consommateurs, pour mieux cerner cette difficile étape entre la prise de conscience et l'action concrète. Il en tire des conclusions utiles pour son travail de sensibilisation à la consommation respectueuse de l'environnement.

L'enquête "Eco-consommation" a été réalisée en septembre - octobre 1999 par le Crioc et Sonocom auprès de 606 personnes à

Bruxelles et 634 personnes en Wallonie. De la multitude des questions posées et de leurs réponses, nous épingleons ici quelques éléments.

La préoccupation principale des interviewés est l'avenir des enfants, suivie par la qualité de l'alimentation, la pauvreté et la préoccupation à l'égard de l'environnement. Viennent ensuite l'insécurité, la drogue, le chômage, le racisme et la pression fiscale. La sauvegarde de l'environnement est donc une préoccupation relativement importante pour les citoyens. Sept personnes sur dix déclarent d'ailleurs que la lutte contre la pollution est un problème immédiat et urgent.

Agissent-elles en conséquence dans leurs actes de consommation ? Apparemment oui. Seuls 3% des consommateurs déclarent ne pas être prêts à faire un effort pour protéger l'environnement, 62% déclarent avoir déjà fait à un effort, 31% sont prêts à commencer à faire un effort et 23% peuvent pour ce faire comme condition que les producteurs en fassent autant, ou que cela ne leur coûte rien.

Mais que signifie concrètement "faire un effort" pour les consommateurs ? Beaucoup évoquent alors la collecte sélective des déchets, mais pas du tout la prévention dans ce domaine par une réduction des déchets à la

source. Il est question avant de l'achat de produits tels que le papier recyclé, les produits biologiques ou les lessives en emballages rechargeables. A Bruxelles plus qu'en Wallonie, on tâche d'utiliser pour ses courses des sacs réutilisables.

D'autres gestes semblent plus difficiles à poser, parce que leur intérêt pour l'environnement est méconnu - c'est le cas par exemple des



poudres à lessiver concentrées. Ou parce que l'effort à fournir semble insurmontable et qu'avant tout, acheter doit rester un plaisir. Le prix des produits exemplaires est aussi souvent mis en cause.

D'une manière générale, il y a visiblement un fossé important entre les intentions et les actes. Le Réseau Eco-consommation en conclut que les messages aux consommateurs doivent être plus pratiques, clairs, lisibles et obérés scientifiquement. Leur image doit être attrayante. Les changements de comportement demandés ne doivent pas être trop

importants. L'information doit être largement diffusée, et soutenue par tous les acteurs impliqués : toute contradiction lui est préjudiciable.

Les alternatives proposées doivent être de qualité et pas plus chères (ou pas beaucoup plus chères). Les produits préconisés doivent être facilement repérables. Enfin, les objectifs des actions de sensibilisations doivent être bien expliqués, et les résultats, largement communiqués.

Les associations actives dans le domaine de l'éco-consommation en Wallonie sont à présent bordées de bonnes résolutions pour sensibiliser efficacement les consommateurs : il leur reste à convaincre les producteurs et les distributeurs d'oeuvrer dans le même sens, afin de faciliter la tâche des citoyens !

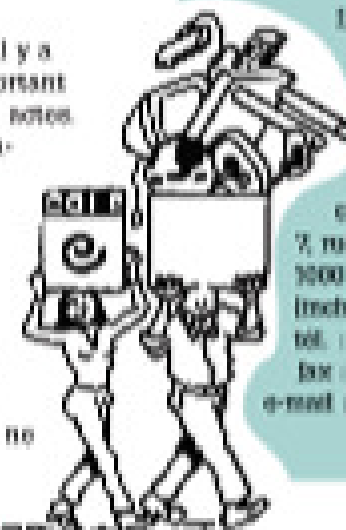
Antoinette Brouyaux

Contact enquête: Gail Joossens, CRIOC, tel 02 547 06 71

IEW déménage

L'antenne bruxelloise d'Inter-Environnement Wallonie (siège de votre binocle) prend il vient de déménager dans des locaux plus vastes:

7, rue de la Révolution,
1000 Bruxelles
Inchangés :
tel. : 02/219 91 40,
fax : 02/219 91 48,
e-mail : iw@ecolnw.org



Les étudiants consomm'acteurs choisissent l'autre Pack

Chaque année a lieu sur les campus une opération marketing d'entreprise, menée par des sponsors privés : la distribution massive d'échantillons gratuits en tout genre, regroupés dans un "paquet de bienvenue" (le "welcome-pack").



Cette année, les étudiants de Louvain-la-Neuve, mais aussi de Namur, Liège et Bruxelles pourront des boîtes aux lettres jolies X, bonbons pour une pizza Y et autres cornettes de bière Z ! Et bienvenue à l'"Autre Pack", proposé pour la quatrième fois par les assemblées d'étudiants des différentes universités afin de sensibiliser leurs condisciples.

Ceux-ci recevront avec leur "autre pack", acheté pour la modique somme de 20 BEF, des produits de consommation... responsable (bic en carton recyclé, pomme bio, banane issue du commerce équitable ou encore brochure "logo" du Réseau Eco-consommation). Les étudiants de LLN achèteront, eux, un pack... vide, qu'ils auront l'occasion de remplir avec les produits qu'ils choisissent parmi les stands des associations présentes. Moins de gaspillage, plus de contacts. Cela se passera les 15 et 16 mars prochains.

Rens. : 010/ 49 08 88 (AGL) ●

S.H.

Organiser une conférence sur l'écoconsommation

L'asbl Education Environnement se déplace à la demande des associations pour sensibiliser le public au moyen de conférences-débat. Thèmes variés : éco-consommation, déchets, environnement et santé, OGM, eau, énergie, alimentation, transport. Tarif : 1800BEF + déplacement (avec le soutien de la Région wallonne).

Contact : Education Environnement, tél. : 04/ 396 28 57 ●

Le développement durable à l'enquête publique



Après avoir publié le Rapport sur l'état du développement durable en Belgique, le Bureau fédéral du Plan s'est attelé, avec la Commission interdépartementale du Développement durable (CIDD), à la rédaction d'un avant-projet de Plan fédéral pour un Développement durable. En vertu de la loi édictée en 1997, celui-ci fait actuellement l'objet d'une large consultation publique, entre le 1er février et le 31 mars, avant l'adoption de la version définitive en Conseil des Ministres. De l'exclusion sociale aux changements climatiques en passant par la politique agricole, cet avant-projet de Plan propose des actions à mettre en œuvre par les politiques fédérales.

L'avant-projet, accompagné de bulletins-réponses, est mis à disposition des citoyens dans chaque administration communale et bibliothèque publique.

Le Réseau Eco-consommation collectera l'avis de ses membres afin de remettre un avis commun dans le cadre de l'enquête.

(tél. : 02/219 89 46, fax : 02/219 91 68) ●

S.H.

Rens. : L'avant-projet peut être obtenu au SPFL BP 2000, 140 Bruxelles, ou au 02/ 507 73 73 (fax) ou consulté sur les sites <http://www.cidd.fgov.be> et <http://www.Billy-Globe.org/lets/pedagogique/>

Agenda

► **De Terre et de Bois.** Journée consacrée à la bioconstruction, organisée par l'asbl Terracotta, le 18 mars, à la Maison Haute, à Watermael-Boitsfort (Bruxelles). Stands, exposés (énergies renouvelables, éco-villages...) Rens. : 02/ 675 71 76.

► **Bois et Habitat.** 3ème salon de la construction en bois, au Palais des expositions de Namur, du 23 au 26 mars (23/3 : journée réservée aux professionnels) Rens. : 010/ 68 91 26.

► **Entre Eau et Terre.** Visites de maisons pilotes, conférences, expo, sur le thème de l'eau, organisées du 16 mars au 24 avril par les sections locales des Amis de la Terre. Rens. : 081/40 14 78 ou <http://www.fal.ac.be/notes/amisterre>

► **Vivre Nature.** Salons du "bien vivre" : manger, construire, se déplacer, en respectant l'homme et la nature. Les 1, 2, 3 avril, au Palais de Cinquantenaire à Bruxelles. Rens. : 02/ 269 48 71

► **Stages enfants.** L'agenda 2000 des stages organisée par l'asbl Environnement et Découvertes durant les vacances scolaires (carnaval, Pâques, été, certaines mercredis) vient d'être édité. Rens. : 065/ 84 02 80 ou <http://www.fal.ac.be/notes/entdecouvertes/stagefam.htm>

Publications

► **Le citoyen face à ses eaux usées...** Brochure gratuite éditée par le Ministère de la Région wallonne (DGRNE), envisageant les différents cas de figure : zone égoûtée, égoûtée ou non, bâtiment construit ou à construire, systèmes d'épuration, primes. Oct. 1999, 56 p. Rens. : 0800/ 11 051 (n° vert Région wallonne)

► **Dozier environnement & santé.** Magazine Symbioses n°45 (décembre 99-janvier 2000), édité par le Réseau IDée. Rens. et abonnement : 02/ 285 98 70.

► **Sur la voie d'un développement durable? Rapport fédéral sur le développement durable.** Bureau fédéral du plan, 1999. Rens. : 02 517 73 11 ou <http://www.plan.be>

► **Changeons notre fusible d'épaule.** Dossier sur les énergies renouvelables et l'URE, dans le n°57 (janvier 2000) du magazine des Amis de la Terre. Rens. : 081/ 40 14 78.